










|  |  |   |  |  |   |   |  |  |  |
|--|--|---|--|--|---|---|--|--|--|
|  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les obstacles à la réussite et à la diplomation et mettre en œuvre les mesures appropriées.</li> <li>• Choix de cours en présence d'une aide pédagogique individuelle pour les étudiants qui font une demande d'admission en <i>Accueil et intégration</i>.</li> <li>• Questionnaire IAP (Inventaire des Acquis Pré-collégiaux) administré à chaque session à tous les nouveaux étudiants ayant obtenu une moyenne pondérée au secondaire (MPS) se situant entre 66% et 70% inclusivement. Les résultats sont acheminés au <i>Centre d'aide à la réussite</i> pour suivi.</li> <li>• Inscription automatique au cours <i>Mise à niveau en français</i> de tous les étudiants ayant obtenu 70% et moins en français au secondaire.</li> <li>• Inscription automatique au cours <i>Initiation aux techniques et principes d'apprentissage</i> pour tous les nouveaux étudiants ayant obtenu une moyenne pondérée au secondaire (MPS) inférieure à 66%.</li> <li>• Rencontre de groupe d'un conseiller d'orientation avec tous les étudiants inscrits en <i>Accueil et intégration</i>, rencontre suivie au besoin d'un processus individuel d'orientation.</li> <li>• Nomination d'un enseignant responsable de la réussite au sein de chacun des programmes d'études.</li> <li>• Application stricte du règlement sur la réussite scolaire, lequel fait référence, entre autres, aux contrats de réussite (Article 7 du règlement no 12).</li> <li>• Poursuivre les activités d'encadrement, d'accompagnement et de tutorat par les pairs disponibles au <i>Centre d'aide à la réussite</i> et au <i>Centre d'aide en français</i>.</li> <li>• Inscrire préalablement les étudiants affectés aux activités de tutorat du centre d'aide à la réussite au cours <i>Aide à la réussite</i>, lequel est reconnu comme cours complémentaire.</li> <li>• Poursuivre les activités liées aux visites éducatives et à la tenue de conférences organisées par les programmes et les départements, lesquelles s'adressent particulièrement aux étudiants.</li> <li>• Promouvoir auprès des enseignants l'utilisation du Système d'information sur les programmes d'études (SIPÉ), de Regard sur les étudiants et des Statistiques de rendement scolaire. Ces statistiques permettent aux enseignants de raffiner leurs interventions auprès des étudiants.</li> <li>• Soutenir les étudiants dans leur passage du secondaire au collégial.</li> </ul> |  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Table de concertation réunissant les directions des écoles et des centres.</li> <li>• Suivi des résultats des élèves au primaire et au secondaire (indicateurs du plan stratégique).</li> <li>• Accès-DEP : 212 élèves inscrits.</li> <li>• 3 DEP en concomitance offerts (9 mars 2009) : 16 élèves inscrits.</li> <li>• Fiche informatisée pour inscrire les départs en cours d'année et relancer les jeunes.</li> <li>• Expérimentation des outils de dépistage auprès de ± 1 200 élèves dans 4 écoles.</li> <li>• Valorisation de la formation professionnelle (visite des centres par les professionnels, les enseignants et les directions d'école).</li> <li>• Implantation du parcours de formation axé sur l'emploi.</li> <li>• Entente entre les 5 commissions scolaires sur un plan d'aménagement de la Formation professionnelle.</li> <li>• Demande au MELS d'ajuster la carte de la formation professionnelle en fonction de la persévérance scolaire.</li> <li>• Approche orientante</li> <li>• Agir Autrement au primaire et au secondaire.</li> </ul> |  <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Services de base</b> : Sur plus de 1 300 nouveaux clients chaque année, nous faisons vivre un processus complet d'orientation de groupe et individuel à près de 308 clients par année (clientèle hors du système scolaire). Pour des résultats de plus de 230 retours à l'école.</li> <li>• <b>Projet à travers le Québec</b> : Jeunes en action : Ce projet touche une centaine de jeunes adultes par année et cette année 23 jeunes ont fait un retour à l'école (des jeunes majoritairement de moins de 20 ans).</li> <li>• <b>Idéo</b> : Ce projet accueille plus de 35 jeunes (âgés de 16 ou 17 ans) par année visant principalement la mise en action et la persévérance scolaire. Premier groupe projet pilote Pare-choc s'adressant à des groupes de jeunes ciblés par l'école et présentant un profil dépressif et/ou décrocheur. Malgré le succès obtenu, l'avenir laisse présager des tensions syndicales pour la poursuite de ces activités en ateliers faites en partenariat (un intervenant Carrefour jumelé avec un intervenant de l'école) entre les murs de l'école.</li> </ul> <p><b>Initiatives locales, projets spécifiques au Carrefour jeunesse-emploi Trois-Rivières/des Chenaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Stages scolaires avec la formation aux adultes de 3 à 4 semaines (période d'essai pour les participants du projet Jeunes en action).</li> <li>• Projet tutorat professionnel pour valider choix de carrière : plus de 200 maillages par année en complément du processus d'orientation offert au Carrefour de par son service de base. Cependant, ces résultats pourraient être plus élevés si ce service était offert aux partenaires, et pour se faire, le Carrefour devrait bénéficier de ressources additionnelles.</li> </ul> <p><b>Eldorado</b> : Ce projet, ayant pour objectif un retour à l'école, s'adresse à des décrocheurs soit une moyenne de 28 participants par année (projet actif depuis 5 ans) pour environ 25 retours aux études par année (90%).</p> <p><b>Projets en développement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Alternative à la suspension scolaire</li> <li>• Escouade jeunesse</li> </ul> <p>En résumé, un total de 278 jeunes, ayant fait un retour aux études, ont participé à un projet ou bénéficié des services du Carrefour jeunesse-emploi Trois-Rivières / MRC des Chenaux dans leurs démarches.</p> |  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ajout d'une ressource spécialisée en intervention : travailleur de milieu</li> <li>• Ajout d'un cours complémentaire portant sur l'équilibre de vie et de la gestion du stress liée au désir de performance</li> <li>• Nouvelle bourse d'aide financière permettant à des étudiants adultes qui font un retour aux études d'aller valider un diagnostic lié à des difficultés d'apprentissage. Suite à un diagnostic confirmant la difficulté nous sommes alors en mesure de déployer les services auxquels a droit cet étudiant</li> </ul> |  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'une activité de formation : <i>Réussir ses études</i></li> <li>• Mise en place de projets de soutien pour les programmes</li> <li>• Activités de mentorat</li> <li>• Campagne anti-plagiat</li> <li>• Activités d'accueil des nouveaux étudiants</li> <li>• Modification du calendrier universitaire allouant une semaine de plus pour l'abandon d'un cours sans mention au dossier et avec remboursement</li> <li>• Développement d'un site Web pour la réussite étudiante : <a href="http://www.uqtr.ca/reussite">www.uqtr.ca/reussite</a></li> <li>• Développement d'un entrepôt de données institutionnel afin d'effectuer un portrait de la communauté étudiante</li> <li>• Participation à SAMI-persévérance</li> <li>• Élaboration de tests diagnostiques en français et en mathématique</li> <li>• Participation à divers comités régionaux et nationaux</li> </ul> |  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Afin de diminuer le taux d'abandon élevé en mode d'apprentissage autonome en formation générale, des initiatives ont été mises sur pied par le CLE de Louiseville et de Shawinigan afin de modifier la façon de dispenser la formation générale.</li> <li>• Offrir un accompagnement soutenu, par l'ajout de ressources spécialisées financé par Emploi-Québec, pour la clientèle en formation générale et en formation professionnelle.</li> <li>• Mettre à l'essai de nouvelles approches visant à faciliter l'acquisition d'une première qualification professionnelle tout en occupant un emploi régulier par la mise en œuvre des projets Conciliation travail/études.</li> </ul> |  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités conjointes de formation offertes par l'ASSSMCQ et la Direction régionale du MELS sur le Plan de services individualisé et intersectoriel (PSII) pour les jeunes en difficultés qui bénéficient de services de plus d'un établissement et dont les problématiques nécessitent un arrimage des interventions;</li> <li>• Mise en œuvre du cadre de référence régional MELS-MSSS <i>Tous les outils dans le même étui</i>, portant sur l'évaluation et l'intervention conjointes des deux réseaux avec les enfants 5-12 ans présentant des difficultés ou troubles du comportement et leur famille;</li> <li>• Suivi de la mise en œuvre du cadre de référence régional <i>Services intégrés pour adolescents et leur famille</i>, s'adressant aux jeunes de 12-18 qui démontrent un trouble du comportement, ainsi qu'à leur famille;</li> <li>• Poursuite du <i>Programme de qualification des jeunes (PQJ)</i>, un programme prometteur offert à certains jeunes qui réside en centre de réadaptation du Centre jeunesse. Le PQJ aide annuellement 30 jeunes de notre région, à développer leur autonomie et à favoriser leur accès au marché du travail.</li> </ul> |  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser les partenariats au sein des Comités d'action locale de la Mauricie pour des projets en saines habitudes de vie, contribuant ainsi à contrer le décrochage scolaire.</li> <li>• Par l'action des Comités d'action locale : contribution au développement psychomoteur dès la petite enfance et l'intégration d'activités portant sur l'alimentation.</li> </ul> |  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer/informer les tables jeunes locales et rendre compte de leurs travaux et des problématiques au comité de coordination régional;</li> <li>• Soutenir les initiatives des tables jeunes locales;</li> <li>• Faire l'inventaire des <u>mécanismes de concertation</u> œuvrant pour la continuité des services pour les jeunes sur le plan local et régional;</li> <li>• Faire l'inventaire des <u>mesures, des programmes, des services et des ressources</u> œuvrant pour la continuité des services pour les jeunes sur le plan local et régional;</li> <li>• Élaborer un plan d'action régional sur l'amélioration de la continuité de services pour les jeunes et en assurer la mise en œuvre;</li> <li>• Assurer sa mise en œuvre et en faire état aux comités de coordination et directeur régionaux ainsi qu'au Secrétariat à la jeunesse. Le plan d'action devant tenir compte de la <b>cohésion et la complémentarité des quatre mesures suivantes</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le <i>chantier d'accompagnement des 16-24 ans</i> connaissant des difficultés particulières;</li> <li>○ Le programme de <i>Qualification des jeunes</i> dans tous les centres jeunesse;</li> <li>○ La planification de la transition des jeunes handicapés de l'école vers la vie active et le marché du travail.</li> </ul> </li> <li>• Faire le lien entre les tables jeunesse locales et les instances régionales, notamment au niveau des mécanismes de concertation développés dans le cadre de l'Entente de complémentarité MELS-MSSS, du programme d'aide pour favoriser le retour en formation des 16-24 ans du MELS <i>J'embarque quand ça me ressemble</i> ou de tout autre entente pertinente;</li> <li>• Produire les rapports et soutenir les comités de coordination et directeur régionaux dans la production de documents de travail et de documents pour la représentation aux niveaux régional et national;</li> <li>• Participer à l'organisation d'événements, de formations et d'activités en lien avec ses mandats; <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Comité Persévérance et réinsertion scolaires</li> </ul> </li> <li>• Assurer la mise en œuvre du plan d'action régional en impliquant les tables jeunesse locales et le comité de coordination régional.</li> </ul> |  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nous allons continuer de supporter financièrement et techniquement des actions visant à réduire le décrochage scolaire.</li> <li>• Nous favorisons la circulation d'information et la diffusion des bonnes pratiques par nos instances de concertation tant au niveau local que régional et même national.</li> </ul> |
|--|--|---|--|--|---|---|--|--|--|